

Bridge club de Graulhet

Compte rendu du C.A. du 6 juin 2018

La réunion commence à l'issue du tournoi de régularité.

Absent excusé : Lucien Leprêtre.

- Bilan fréquentation et bilan financier des 9 premiers mois de l'exercice. Les tournois de régularité ont réuni en moyenne 12,5 paires soit une de plus qu'en 2017. Ceux du Roy René en ont réuni 15. Les comptes sont à l'équilibre : le bar et les tournois rapportent un peu plus qu'en 2017, les frais de réception sont en baisse (ce qui n'est pas nécessairement un signe de dynamisme...) Le gain par rapport à 2017 est en moyenne de 75€ par mois.
Deux problèmes se sont posés. 1 : les barres chocolatées ne sont pas toujours payées par ceux qui les consomment. Les ranger dans le réfrigérateur et poser une affiche indiquant clairement le prix. Jean-Marie Espinasse s'en charge. 2 : l'inondation suite aux orages. Les services techniques sont venus. Nous avons la possibilité de faire jouer l'assurance si notre matériel est endommagé. Joindre à cet effet M. Bense.
- Ecole de bridge. Depuis quelques mois les cours du lundi ont été supprimés. Ceux du mercredi s'arrêteront le 13 juin pour reprendre le mercredi 12 septembre de 9h 30 à 11h 30. Le recrutement s'avère difficile et la fidélisation des « élèves » n'est pas assurée dans la mesure où certains viennent de loin et, une fois formés, vont rejoindre un club proche de chez eux. Gilles Rousseau attribue la difficulté de recrutement à la complexité du « Système d'enseignement français » (SEF) et propose une méthode qu'il juge plus simple : la méthode Dugil. Après un débat assez vif, on conclut qu'il expliquerait ce système d'enchères à qui voudrait l'entendre et que l'enseignement du jeu de la carte se ferait en commun sous la direction de J.M. Thomas.
- Compétitions.
Peu de joueurs ont participé à des compétitions cette année : deux en Honneur, quatre en Espérance, avec d'assez bons résultats. Il faudra inciter davantage de licenciés à se lancer si l'on veut que le club

maintienne son niveau technique et gagne en notoriété. Le C.A réactive la décision prise antérieurement selon laquelle le club prend en charge les frais d'inscription de ses adhérents aux tournois x4, ainsi qu'une aide aux joueurs qualifiés pour une finale nationale.

- Communication.

Yveline Pourchau rédige régulièrement des billets pour *La Dépêche*. Elle insistera plus particulièrement sur l'existence de cours gratuits. Par ailleurs, elle prend le relais de M.Cl. Boué pour la gestion du bar.

- Repas de fin d'année.

L'année (scolaire) est trop avancée pour l'organiser avant les vacances d'été. Nous proposerons à l'A.G de le faire un vendredi d'octobre. Il sera suivi d'un tournoi. J.M. Thomas s'occupe de négocier avec « Côté Place » si nous sommes moins de 30 ou « L'Impérial » au-delà. Ce serait autour de 25€, le club prenant en charge les boissons.

- Assemblée générale ordinaire.

Le C.A fixe la date au mercredi 5 septembre. Le président, le secrétaire et le trésorier sont chargés de l'organiser. Les membres du C.A présents se représentent tous. Il faudra recueillir l'avis de L.Leprêtre, absent aujourd'hui.

- Questions diverses.

Demander lors de l'A.G l'avis des participants pour avancer à 14h le début des tournois.

Acheter des cartouches d'encre (photocopieuse).

R. Rolland est missionné pour participer à la réunion du Comité des Pyrénées.

G. Rousseau est chargé du changement d'opérateur internet : d'Orange à Free.

Le C.A décide de ne plus commander d'agendas pour les adhérents : coûteux et peu utilisés. En revanche on offrirait un stylo à chacun.

Le C.A décide également de former deux personnes supplémentaires à la gestion informatique des tournois, à partir de septembre.

Un pot aura lieu à l'issue du Roy René du 27 juin. Le président est chargé de son organisation.

Fin des travaux à 19h20.

Le président, J.M. Espinasse